

# LES MÉNAGES EN ALSACE : PLUS PETITS ET PLUS DIVERSIFIÉS

117

DÉCEMBRE 2013

↖ ↗ ↘ ↙ ↕ ↔ ↠ ↡ ↢ ↣ ↤ ↥ ↦ ↧ ↨ ↩ ↪ ↫ ↬ ↭ ↮ ↯ ↰ ↱ ↲ ↳ ↴ ↵ ↶ ↷ ↸ ↹ ↺ ↻ ↼ ↽ ↾ ↿ ↺ ↻ ↼ ↽ ↾ ↿ TRANSVERSAL



Depuis trois décennies, l'Alsace est marquée par une croissance importante du nombre de ménages. Sous l'effet du vieillissement et de l'évolution des structures familiales, la part des petits ménages ne cesse de croître. En 2010, 14 % des Alsaciens vivent seuls, contre seulement 8 % au début des années 1980. L'évolution des structures familiales pèse aussi sur un modèle traditionnel plus ancré en Alsace que dans le reste de la France, mais qui change progressivement.

Les formes familiales plus contemporaines, monoparentalité, recompositions familiales, prennent de l'ampleur. Ces évolutions

touchent l'ensemble du territoire et participent à un resserrement des écarts entre les communes. Elles posent aussi la question des réponses à apporter aux besoins en logement des ménages.

Les trajectoires résidentielles se diversifient et se multiplient au sein d'une région qui conserve, malgré les évolutions, des spécificités intra-territoriales marquées.

L'attractivité des territoires dépendra des réponses offertes aux aspirations des nouveaux ménages.

# Une diminution continue de la taille des ménages

## Le nombre des ménages croît plus rapidement que la population

En 2010, on dénombre un peu moins de 780 000 ménages en Alsace. 464 000 sont situés dans le Bas-Rhin et 315 000 dans le Haut-Rhin. Depuis 1975, le nombre des ménages alsaciens a augmenté de 59 %. Cette évolution est supérieure à ce qu'a connu l'ensemble du territoire français sur la même période (+54 %). Le Bas-Rhin, plus peuplé que le Haut-Rhin en 1975 mais depuis aussi plus dynamique démographiquement, concentre plus de 60 % de l'augmentation du volume des ménages. Cette croissance importante du nombre de ménages est d'autant plus significative si on la compare, sur la même période, à l'évolution de la population des ménages. Depuis 1975, la population des ménages a augmenté d'un peu plus de 20 % en Alsace. Cet écart n'est pas propre à l'Alsace. Il est visible dans tous les territoires français ces dernières décennies. De fait, depuis 35 ans l'Alsace connaît une diminution croissante de la taille moyenne des ménages. Les ménages alsaciens ont « perdu » 0,69 personne depuis 1975 (-0,63 au niveau national).

## Toujours plus de personnes seules

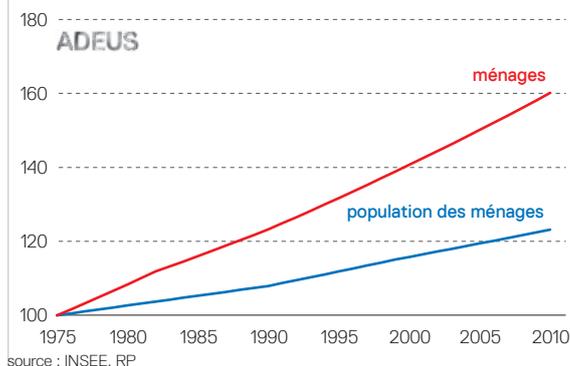
Ces dernières décennies, l'Alsace a connu une augmentation très forte de la part des petits ménages. Depuis 1982, le nombre des ménages d'une personne a doublé et dans le même temps, ceux de deux personnes ont augmenté de 75 %. Deux phénomènes favorisent cette évolution :

- le vieillissement général de la population, qui entraîne une augmentation des ménages âgés (veuvage, couples sans enfant à charge) ;
- les évolutions sociétales qui pèsent sur les structures familiales (augmentation des séparations et des divorces, diminution de la part des familles nombreuses, monoparentalité).

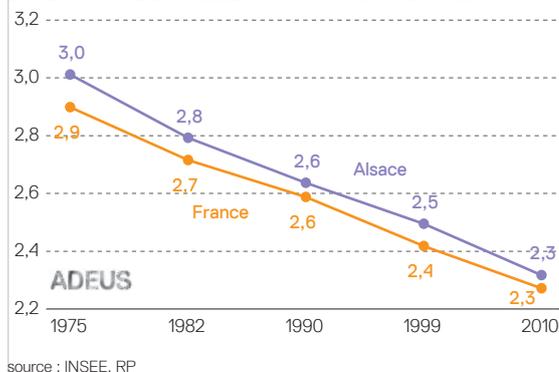
Aujourd'hui, 14 % des Alsaciens vivent seuls, contre seulement 8 % au début des années 1980. Dans le même temps, les ménages d'au moins 5 personnes sont passés de 75 000 à moins de 50 000, soit une diminution de 35 %.

Ces évolutions ne sont pas sans poser question sur l'adaptation du parc de logements aux besoins des ménages. La problématique de l'isolement prend aussi toute son importance dans un territoire où un habitant sur sept vit seul à son domicile.

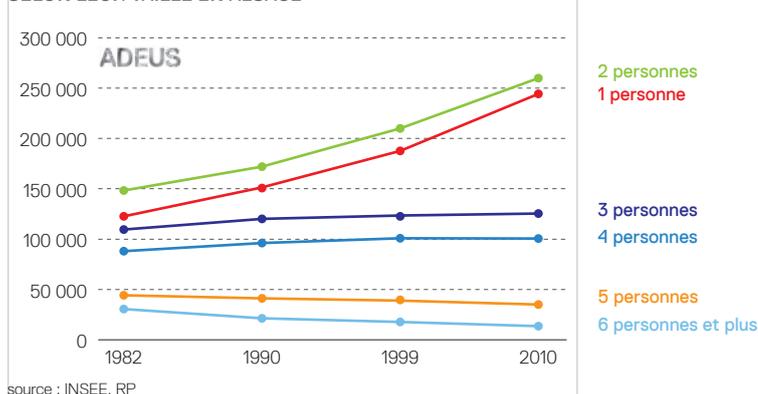
ÉVOLUTION COMPARÉE DE LA POPULATION ET DES MÉNAGES EN ALSACE (BASE 100 EN 1975)



ÉVOLUTION DE LA TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES SELON LEUR TAILLE EN ALSACE



# Des structures familiales qui évoluent

## Un modèle traditionnel ancré mais mis à mal

Le profil familial alsacien est historiquement et culturellement traditionnel (noyau couple avec enfants). Deux principaux facteurs sociodémographiques ont favorisé ce modèle :

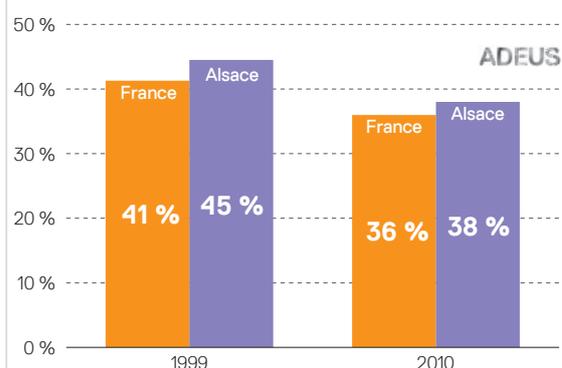
- la présence importante de la famille au sein des ménages, d'une part. Malgré la baisse générale de la taille des ménages et de la part de familles avec enfants, l'Alsace, et plus particulièrement le Haut-Rhin, garde un profil familial traditionnel par rapport au modèle national (avec toutefois une variation du nombre d'enfants) ;
- la situation matrimoniale de la population, d'autre part : bien qu'en net ralentissement depuis 1999, le mariage est encore bien ancré dans la population ; en effet, l'Alsace est l'une des rares régions à compter une part de personnes mariées au-delà des 50 % (le département du Haut-Rhin atteignant même le 6e rang au niveau national). L'évolution du nombre de personnes mariées est très faible (moins de 1 % sur la période 1999-2010), mais reste croissante en Alsace, alors qu'en France métropolitaine la population mariée est en recul.

À l'échelle territoriale, une forte disparité existe sur la proportion des personnes mariées selon l'évolution de la densité urbaine, Strasbourg ne recensant que 40 % de sa population, une part qui s'élève à plus de 60 % dans de nombreux villages alsaciens.

## Toujours moins de familles nombreuses

Le nombre et la part des familles de 3 enfants et plus diminue depuis 1975. Le nombre de familles nombreuses en Alsace est passé de 50 000 à 45 000 lors de la dernière décennie et représente moins de 6 % des ménages actuellement. Cette tendance qui résulte de divers facteurs sociodémographiques (taux d'activité féminine qui augmente, allongement de la durée des études, stabilité financière acquise plus tardivement chez les jeunes actifs ont pour effet de décaler la fécondité et finalement de réduire le nombre d'enfants) illustre le changement de modèle familial qui s'opère en France.

### PART DES FAMILLES AVEC ENFANTS DANS L'ENSEMBLE DES MÉNAGES



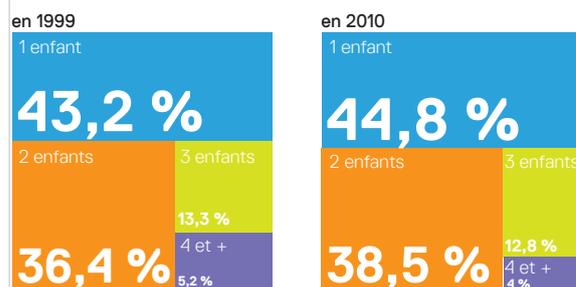
### MÉNAGE ALSACIEN SELON LE STATUT

Alsace	Mariés	Célibataires	Veufs	Divorcés
1999	54 %	33 %	8 %	5 %
2010	50 %	35 %	7 %	7 %

source : INSEE, RP

En parallèle au mariage, une croissance élevée du nombre des divorcés (plus de 100 000 en 2010) est à noter dans cette région avec une augmentation de 35 % entre 1999 et 2010 (contre 26 % en France métropolitaine). Ce phénomène, qui s'est développé plus tôt dans les autres régions françaises, montre que l'Alsace suit la tendance nationale malgré l'ancrage du modèle traditionnel.

### RÉPARTITION DU NOMBRE D'ENFANTS AU SEIN DES FAMILLES ALSACIENNES



source : INSEE, RP

### Une famille sur cinq est monoparentale

Les familles monoparentales, longtemps considérées comme une forme atypique de la famille, représentent aujourd'hui un peu moins de 20 % des familles en Alsace. Il s'agit aujourd'hui d'une structure familiale à part entière, d'autant plus qu'on la retrouve dans tous les territoires.

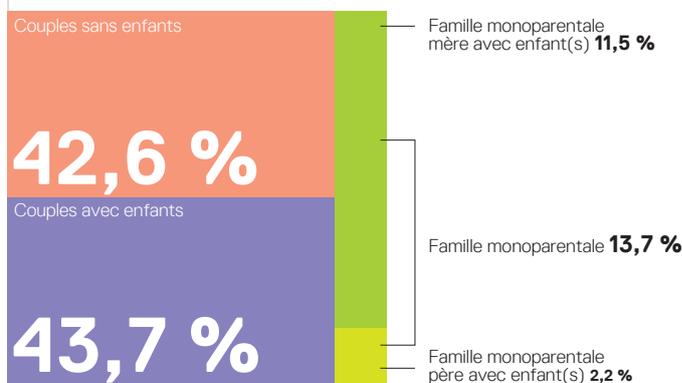
Ces familles qui observent une répartition inégale selon le sexe du parent (plus de huit familles monoparentales sur dix sont des mères élevant seules leur(s) enfant(s)) voient cette disproportion s'atténuer dans les communes au tissu urbain peu dense (sans pour autant parvenir à un équilibre). Les familles monoparentales dont le parent est une mère constituent un profil de ménage généralement plus précaire. En effet, ces ménages, dont les revenus ainsi que la stabilité de l'emploi peuvent s'avérer moins importants, se développent souvent aux abords des pôles urbains au niveau des quartiers où se situe une part importante de parcs de logement locatif, et plus particulièrement de logement social.

### La recomposition familiale, un phénomène qui concerne un enfant sur dix

Phénomène encore peu pris en compte dans la production statistique de grande ampleur, les recompositions familiales sont pour autant loin d'être marginales. Dans le Bas-Rhin, les résultats de l'enquête Modes de vie réalisée en 2012 indiquent que 12 % des familles du département sont recomposées.

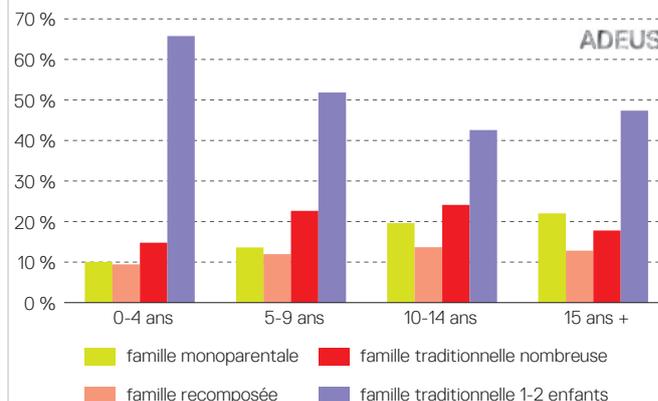
Une meilleure acceptation sociale des séparations et divorces et le développement de relations affectives basées avant tout sur l'affinitaire participent au développement de cette forme familiale.

PART DES FAMILLES MONOPARENTALES ALSACIENNES SUR L'ENSEMBLE DES MÉNAGES D'AU MOINS DEUX PERSONNES EN 2010



source : INSEE, RP

TYPE DE FAMILLES SELON L'ÂGE DES ENFANTS



source : ADEUS, EMV 2012

# Des spécificités territoriales ancrées

## Des évolutions qui touchent tous les territoires...

En Alsace, la taille moyenne des ménages est passée de 3,2 personnes par ménage en 1968 à 2,3 aujourd'hui.

La taille moyenne des ménages dans les communes est donc de plus en plus faible, et ce dans tous les territoires. Ceci montre que les évolutions qui impactent la taille moyenne des ménages (vieillesse, évolution des structures familiales) jouent dans tous les territoires sans exception.

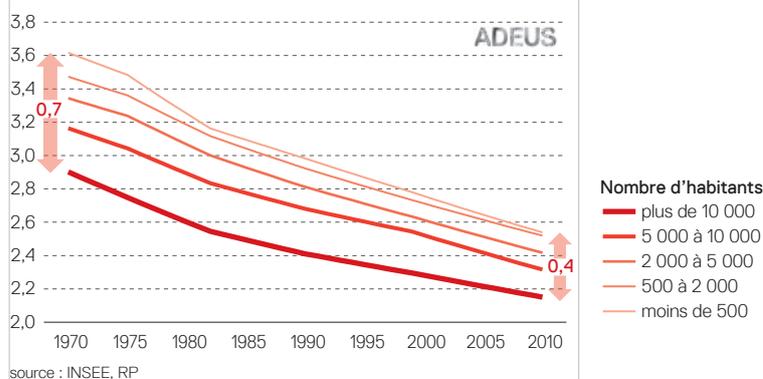
Ainsi, il apparaît que les territoires présentant les tailles de ménage les plus élevées aujourd'hui sont ceux qui, dans le passé, possédaient déjà un capital plus important de grands ménages. Il s'agit le plus souvent de secteurs villageois.

De manière schématique, la taille moyenne des ménages dans les communes est inversement proportionnelle à leur densité urbaine.

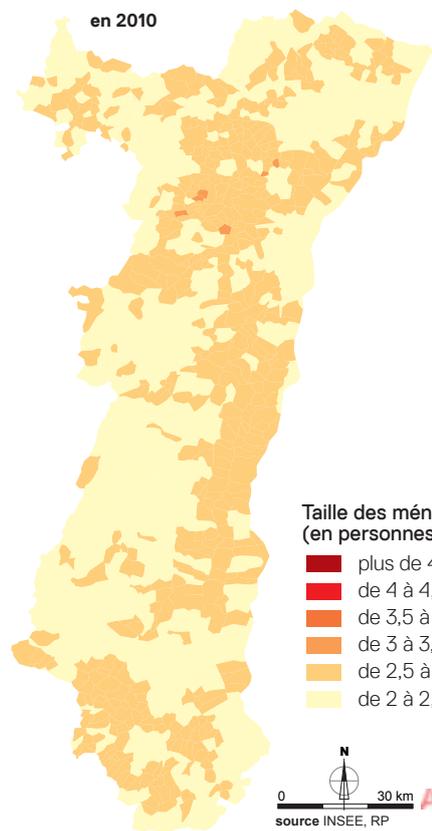
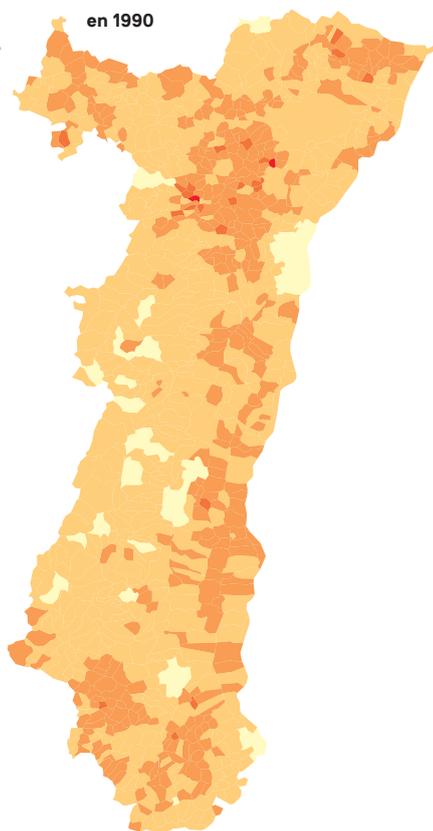
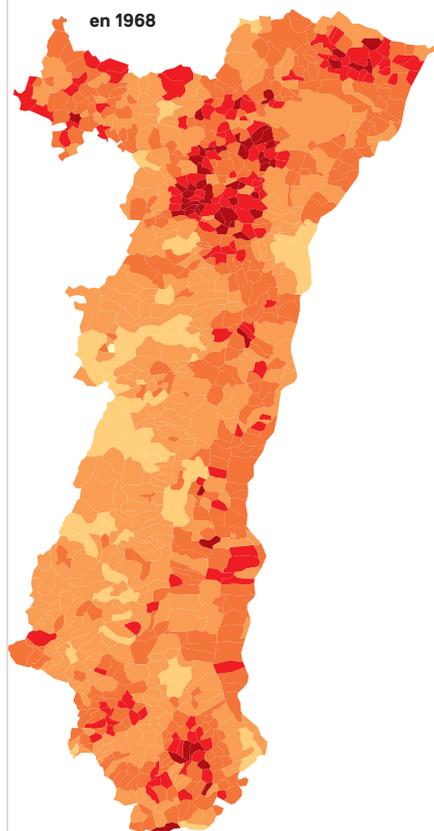
Cette évolution globale s'accompagne d'un resserrement des écarts entre les territoires.

En 1970, l'écart entre villages et pôles urbains atteignait 0,7 personne par ménage en moyenne. En 2010, cet écart a quasiment diminué de moitié. Le phénomène de diminution de la taille moyenne des ménages conduit ainsi à une dynamique progressive d'homogénéisation des territoires.

ÉVOLUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES SELON LA TAILLE DE LA COMMUNE



## TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES EN ALSACE



### Taille des ménages (en personnes)

- plus de 4,5
- de 4 à 4,5
- de 3,5 à 4
- de 3 à 3,5
- de 2,5 à 3
- de 2 à 2,5

0 30 km ADEUS  
source INSEE, RP  
réalisation ADEUS, janvier 2014



### ... Mais des spécificités territoriales qui ont la vie dure

Au-delà des évolutions portées par tous, on observe des spécificités territoriales significatives.

A l'échelle infrarégionale, l'analyse des structures des ménages révèle d'importants contrastes. Ils mettent en valeur les spécificités territoriales en matière d'urbanisation, d'emplois, d'accès aux réseaux, etc. Cinq profils se distinguent :

✕ On retrouve dans les pôles urbains une présence importante des ménages de personnes vivant seules. Cette population majoritairement de jeunes actifs ou étudiants en début de trajectoire résidentielle se concentre en grande partie dans des territoires urbains denses très proches des grandes zones d'emplois ou des centres universitaires. Certaines communes qui jouent un rôle de centralités au sein leur territoire présentent un profil similaire favorisé par la typologie particulière de leur parc de logements.

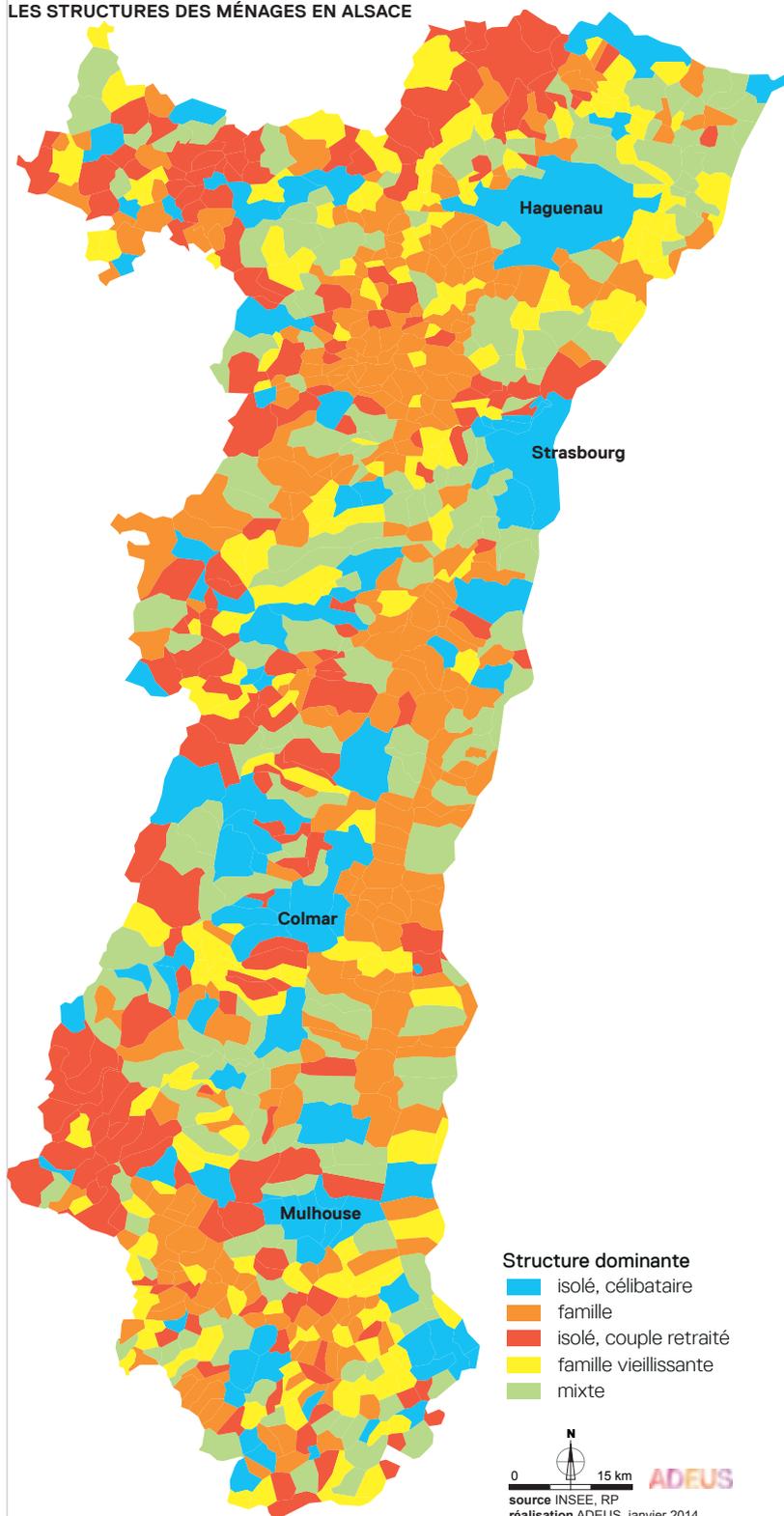
✕ Les communes ayant connu une urbanisation récente et/ou connectées aux axes routiers majeurs permettant l'accès aux pôles d'emplois concentrent une forte proportion de familles jeunes et constituées.

✕ Les communes du massif vosgien, de l'Alsace Bossue ou du secteur frontalier de l'Alsace du Nord présentent plus souvent une dominante de ménages âgés, essentiellement d'une ou deux personnes à la retraite. Beaucoup de ces communes déclinantes éloignées des secteurs d'emplois sont vieilles depuis plusieurs décennies. Leur localisation aux marges les rendent peu attractives et ne leur permettent pas d'inverser cet état de fait.

✕ Plus dispersées, certaines communes concentrent un profil en transition qui se définit par une forte présence des couples en fin de vie active et en trajectoire post-parentale. On retrouve ce profil majoritaire de couples propriétaires de maison individuelle dans le Sundgau ou sur la partie sud de la Bande Rhénane Nord. Pour la plupart, ces communes ont connu une phase marquante d'urbanisation dans les années 1990.

✕ Le reste du territoire alsacien présente des caractéristiques plus équilibrées en termes de profils des familles et des ménages.

### LES STRUCTURES DES MÉNAGES EN ALSACE



# Conclusion et enjeux

L'histoire de l'urbanisation des communes et les évolutions marquées des secteurs d'emplois dans l'ensemble de la région ont formé des espaces distincts en termes d'accueil des populations : petits ménages dans les villes et les territoires vieillissants, familles en trajectoire post-parentale dans les communes urbanisées il y a 15-20 ans, jeunes familles dans les territoires les plus dynamiques.

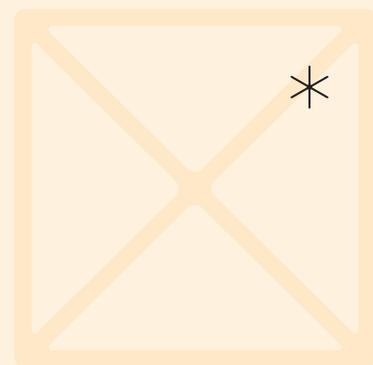
Pour autant, les structures des ménages et des familles ont été marquées par des évolutions importantes ces dernières décennies impactant tous les territoires.

Le vieillissement des populations et les évolutions sociétales ont entraîné une diminution importante de la taille moyenne des ménages. Ce phénomène majeur touche l'ensemble de l'Alsace et favorise dans le même temps un resserrement des écarts entre les territoires.

Par ailleurs, les schémas traditionnels, s'ils restent toujours plus ancrés en Alsace, connaissent aussi une forte évolution. La désaffection du mariage, l'augmentation des divorces et la démocratisation des structures familiales considérées encore il y a peu comme atypiques font évoluer en profondeur les modèles.

L'ensemble de ces évolutions créent de nouveaux cadres pour les politiques publiques en charge du logement. Les trajectoires résidentielles des ménages se diversifient et se multiplient. De nouveaux besoins apparaissent.

La capacité des territoires à répondre à ces évolutions apparaît comme un élément important de leur attractivité. Les politiques mises en œuvre doivent aussi s'intégrer dans une stratégie d'aménagement multithématique. L'environnement, l'emploi, les équipements et services apparaissent en effet de plus en plus attachés aux choix résidentiels des ménages.



L'Agence  
de Développement  
et d'Urbanisme  
de l'Agglomération  
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS**  
Équipe projet : **Simon Giovanini (chef de projet), Florestan Rabilloud, Ahmed Saïb, Maryline Roussette**  
N° projet : **1.1.1.3**  
Photo et mise en page : **Jean Isenmann**

© ADEUS - Numéro ISSN : 2109-0149  
Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS [www.adeus.org](http://www.adeus.org)